

ASSEMBLEE GENERALE ABRIS DU MARIN 2015

L'Assemblée Générale 2015 de l'association des Abris du Marin s'est tenue le mardi 7 juin 2016, à 10h30, au siège des Affaires Maritimes du Guilvinec.

Etaient présents :

M. Roger Guillamet, président,
 Mme Eliane Nazet, trésorière,
 M. Olivier Demanche, secrétaire,
 M. René Bernard,
 M. Pierre Iweins,
 Mme Marie-Christine Hervouët Dion,
 M. Pierre Jean Berrou, secrétaire adjoint
 M. Jacques Le Dem, association Aux Marins
 Mme Le Dem, association Aux Marins
 M. Pierre Vilbois, administrateur des Affaires Maritimes.

Représentés ou excusés

Le directeur de l'ENIM, M Philippe Illonnet
 M Yves Plouhinec,
 M Jacques Schirmann.

La séance est ouverte à 10h30 par le président qui demande une minute de silence à la mémoire d'Adrien Bodéré, ancien administrateur de l'association.

21 pouvoirs ont été reçus : il s'agit de Roger Guillamet 5, Eliane Nazet 1, René Bernard 5, Marie-Christine Hervoët Dion 5 et Pierre Iweins 5.

1-PV de l'Assemblée Générale du 09 juin 2015.

Aucune observation sur ce procès-verbal qui est donc adopté.

2-Rapport moral et d'activité 2015

En 2015, notre association a apporté son aide à 66 familles pour un montant de 21424 ,78 euros. 83 dossiers ont été étudiés. Par rapport à 2014, les sommes versées ont diminué de 10%.

Nous ne pouvons que répéter les observations faites les autres années : certaines situations qui nous sont proposées sont dramatiques et l'effort financier qui nous est demandé est important. Nous avons dû faire des choix parfois douloureux pour essayer de rester dans l'enveloppe que nous nous étions fixés. Si nous voulons continuer notre mission dans de bonnes conditions, des ressources nouvelles doivent être trouvées. Les intérêts des placements financiers n'évoluant qu'à la marge, seules des cotisations nouvelles nous permettront d'atteindre cet objectif. Nous devons impérativement recruter de nouveaux adhérents, en ciblant en particulier les collectivités territoriales et les entreprises.

En 2015, le nombre d'adhérents a stagné pour un niveau de cotisations équivalent.

Je tiens à souligner une nouvelle fois l'attention particulière apportée à notre action par le Cluster Maritime français, outil de promotion du secteur marchand de la France Maritime.

L'instruction des dossiers par les professionnels du SSM bien au fait de la situation sociale et matérielle de la population maritime permet une approche dynamique des cas présentés. Le SSM présente les demandes d'aides en tenant compte de l'esprit et des priorités de l'association. Une nouvelle fois, il est dommage que n'apparaissent pas dans les dossiers l'environnement familial du demandeur et en particulier les possibilités d'aide offertes par les ascendants et/ou des descendants. Dans son compte-rendu 2015, le SSM souligne l'importance de notre action et de celle de l'Oeuvre du Marin Breton dans le soutien matériel aux familles.

Nos aides sont toujours affectées à des actions spécifiques comme des cotisations de mutuelle, le règlement de loyers permettant aux familles en difficulté de reprendre contact avec leurs bailleurs ou de factures d'eau ou d'électricité afin d'éviter des coupures.

En 2015 on a noté parmi les problèmes rencontrés:

- des impayés de loyers, d'électricité, de chauffage
- une paupérisation croissante des retraités. Leurs revenus, insuffisants, permettent difficilement de subvenir aux besoins courants. Tout accident de la vie ou besoin complémentaire désorganise les budgets et les oblige à solliciter une aide exceptionnelle.

Un certain nombre de familles de pensionnés formulent des demandes d'aide récurrentes. L'Association des Abris du Marin n'a pas vocation et les moyens d'attribuer une « rente annuelle détresse » afin de pallier le faible niveau de certaines pensions. Régulièrement, nous constatons que des jeunes couples se retrouvent pratiquement sans ressources quand la maladie ou l'accident frappe la famille. Le budget a été organisé à partir de revenus très satisfaisants, mais lorsque le problème survient, l'équilibre est rompu de façon durable. Toutes ces observations se trouvent régulièrement dans les comptes rendus des activités de la commission sociale. Il est important de les rappeler. Enfin, nous nous sommes efforcés comme toujours, d'aider les demandeurs quand il s'agissait de rétablir le lien social (loyers et cotisations aux mutuelles et complémentaires santé).

Notre action est reconnue et particulièrement utile car elle nous permet d'intervenir là où les « institutionnels » ne peuvent pas le faire en raison des règles et de la réglementation en vigueur.

Notre site internet **lesabrisdumarin.fr** est opérationnel

Il a été réalisé par un professionnel et comprend :

- une page d'accueil avec les actualités récentes
- un onglet décrivant l'association
- un onglet activités avec les comptes rendus des assemblées générales
- un onglet historique relatant en particulier l'œuvre de Jacques de Thézac
- une galerie de photos
- un onglet documents de l'association
- un onglet adhésion
- un onglet contact
- un onglet liens utiles

Ce site est le vôtre. Je vous invite à faire vivre en nous faisant part de vos observations.

Je voudrais particulièrement remercier monsieur et madame Durand, cinéastes bien connus et amoureux du Pays Bigouden, qui nous ont donné l'autorisation d'exploiter un film qu'ils ont fait sur l'Abri du Marin du Guilvinec. Ce film, dans sa version allégée, est visible sur le site internet.

Le site permet aussi de faire connaître à nos concitoyens le rôle important qu'a eu Jacques de Thézac, cet humaniste qui a consacré sa vie à l'amélioration des conditions de vie des marins-pêcheurs et de leurs familles. Nous sommes fiers de continuer avec des moyens et des modalités différentes son œuvre. Son message est toujours d'actualité

Notre ami Joseph Coïc a publié un ouvrage Le Guilvinec- Léchiagat, histoire d'un port. Dans le tome 1 tout un chapitre concerne l'Abri du Marin du Guilvinec et Jacques de Thézac. Joseph s'est engagé à verser à l'association une partie de ses droits d'auteur. Qu'il en soit remercié.

En 2016 nous continuerons notre action en faveur des familles de marins en difficulté. Faire mieux connaître notre action auprès des collectivités locales et des entreprises et la recherche de nouveaux adhérents sont des actions vitales pour notre association, si nous voulons être efficace et satisfaire les besoins exprimés.

Mais que la tâche est difficile et ingrate! Beaucoup d'entreprises et de collectivités locales ne répondent même pas à nos courriers.

Aidez-nous à trouver des adhérents, nous avons besoin de vous.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3-Rapport financier

Eliane Nazet présente le rapport financier 2015 qui est adopté à l'unanimité moyennant une petite correction comptable. A noter que les placements à terme rapportent peu pour le moment mais ce poste ne devrait que croître dans un avenir proche. Par ailleurs 91 % des ressources 2015 sont affectées à la mission sociale.

Le rapport financier est joint en annexe de ce compte-rendu ; il est adopté à l'unanimité.

4-Elections au Conseil d'Administration

Le mandat d'Y.Plouhinec s'arrête à sa demande ; Pierre Roland (25 ans) officier de 1^{ère} classe de la Marine Marchande souhaite devenir membre et sa candidature est approuvée à l'unanimité.

Les mandats de H.Andro, J.Schirmann, O.Demanche et MC Hervouet-Dion sont renouvelables en 2017.

5-Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel 2016 est difficile à évaluer car on ne connaît pas le montant des cotisations à venir. Les dépenses seront, comme d'habitude, réduites au maximum et les aides aux familles supérieures à 90% des recettes de l'exercice.

6-Tableaux

Les 6 tableaux dont est propriétaire l'association ont été estimés au total à 200 k€ ; le président se charge de vérifier auprès de la Mairie du Guilvinec qu'ils sont bien assurés à leur juste valeur, à savoir 50 k€ pour chaque « Lucien Simon » et 50 k€ pour le total des 3 autres tableaux.

7-Commission sociale du 06 juin 2016

Les demandes viennent de toute la France (ce qui est satisfaisant) et les dossiers sont de toute nature et reflètent des causes très diverses et une amplitude d'âges assez importante.

36 demandes sont étudiées, 5 dossiers ont été écartés et 10554 € ont été attribués à 31 familles.

A noter que les marins n'ayant pas de prévoyance (indemnités journalières), leur situation est souvent délicate.

8-Plaquette (flyer)

O.Demanche propose de relancer l'idée d'une plaquette type feuille volante informant du bilan de l'année, des principaux soutiens, des actions réalisées et d'informations diverses ; il proposera un primatum au président.

L'ordre du jour étant épuisé, un tour de table est réalisé et le président clôt l'Assemblée Générale 2015

Le Chesnay, le 01/08/2016

Roger Guillaumet
Président

Olivier Demanche
Secrétaire